**Zeitschrift:** Revue Militaire Suisse

**Herausgeber:** Association de la Revue Militaire Suisse

**Band:** 149 (2004)

**Heft:** 11-12

Vereinsnachrichten: Défense : Société vaudoise des officiers

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF: 22.11.2025** 

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

# Défense

## SOCIÉTÉ VAUDOISE DES OFFICIERS

Case postale 7483 – 1002 Lausanne

Le rédacteur du «Bulletin des officiers vaudois « : Capitaine Alain Freise Ch. Des Osches 7 – 1009 Pully – Tél. (+ 41) 078 613 38 91 E-mail : rms-defense@military.ch

## ÉDITORIAL

## Cessez-le-feu



Maj Claude Friderici 1

Durant l'été, certains parlementaires, relayés par la presse, ont tiré à boulets rouges sur le DDPS, son chef et la réforme de l'armée. Il est clair qu'une réforme telle que celle vécue par l'armée aujourd'hui ne peut se faire sans heurts. De nombreux problèmes soulevés par ces parlementaires ne sont pas liés à cette dernière, mais sont l'héritage de décisions prises lorsque la situation géopolitique était différente.

Il est facile aujourd'hui à M. le conseiller aux Etats Béguelin de déclarer sur les ondes de la radio que, lors de l'achat des chars *Leopard*, son parti et luimême trouvaient que la quantité achetée était trop importante, que la situation actuelle leur donne raison et que notre armée est en train d'essayer de se dé-

barrasser de ses chars surnuméraires en les bradant. Lors du vote au Parlement, personne ne pouvait prédire la chute de l'Union soviétique et les modifications de la menace qui allait en découler.

Suite à la mise à l'ordre du jour du Conseil fédéral, par le chef du DDPS, d'une discussion sur le maintien du système de milice, Mme la conseillère nationale Haering demande maintenant une réforme de l'armée, car celle-ci est trop importante au vu de la situation en Europe. Il faut rappeler que l'Armée XXI est basée sur le Rapport de sécurité 2000, établi suite aux travaux de la Commission Brunner, qui a identifié les menaces les plus probables pour les prochaines années. Notre armée est maintenant un outil de travail flexible qui peut s'adapter rapidement à de nouvelles formes de menaces grâce à la modularité, mais elle ne doit pas devenir la bonne à tout faire de l'Etat, sa mission reste et doit rester la défense du territoire.

Il est vrai que les missions de surveillance et d'assistance que nos soldats en service accomplissent actuellement n'aident pas à créer les conditions favorables à la réforme. Les hommes sont transférés d'une unité à l'autre afin d'accomplir la mission, ils ne se connaissent pas, venant de troupes dissoutes et d'armes différentes. Cette situation donne l'impression d'une profonde désorganisation. La faute incombe aussi à ceux qui font repousser leurs services pour de faux motifs, modifiant ainsi la planification de leurs commandants. Mais cela n'est pas nouveau.

Les faux pas du système de gestion du personnel, la convocation de trop de recrues par rapport aux places disponibles, tout cela est lié à une réforme en cours de mise en œuvre. Personne ne pouvait s'attendre qu'au 1<sup>er</sup> janvier 2004, on arrête l'Armée 95 et qu'on enclenche l'Armée XXI sans heurts.

Il faut maintenant stabiliser l'ouvrage et corriger les erreurs de jeunesse. Le lifting d'Armée 95 est derrière nous et nous œuvrons maintenant au succès d'Armée XXI qui est réellement une réforme structurelle en profondeur de notre principal outil de sécurité.

C.F.

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup>Secrétaire du Groupement Ouest de la SVO.



## Armée XXI – Les jeunes sont sur le pont

### Col EMG Philippe Rebord 1



Pour la première fois, nous connaîtrons cette année, avec la mise en place de l'Armée XXI, trois départs d'écoles de recrues, dans lesquelles quelque 30000 jeunes accompliront leur service militaire de base de 18 ou de 21 semaines.

Le soldat étant astreint à 6 ou 7 cours de répétition annuels, la moyenne d'âge de l'armée se situe bien en dessous de 30 ans. Il n'est dès lors pas faux d'affirmer que la jeune génération assume le plus gros, si ce n'est l'essentiel, des efforts de notre politique de sécurité.

Or, il n'est pas de jours sans que la presse ne relate des hypothèses fumeuses sur la diminution de l'aptitude au service, sur le reflux de la volonté de servir, sur la nécessité d'abolir l'obligation de servir...

Certains experts mal informés, voire mal intentionnés, se répandent en inepties, se vantant d'avoir lancé un débat auquel ils se gardent bien de participer par la suite!

Des commandants de compagnie s'interrogent sur le bienfondé des missions subsidiaires dévolues à leur unité, en appui aux autorités civiles. Peur de convaincre? Les missions sont-elles sélectives? Capitaine: oui, mais à la carte?

De janvier 2003 à septembre 2004, 42748 conscrits ont accompli le nouveau recrutement de 2 à 3 jours dans les 7 centres de recrutement de l'armée:

- 66% d'entre eux ont été déclarés aptes au service militaire, 20% aptes à la protection civile, 14% totalement inaptes.
- 2% des aptes au service militaire opteront, pour des raisons de conscience, comme la loi le leur permet, pour un engagement de 450 jours dans le service civil.

Ce sont donc près de 86% de nos jeunes qui contribuent à notre politique de sécurité, soit au profit de l'armée, soit au profit de la protection civile.

Très bien orientés par les cantons lors d'une journée d'information à 18 ans, ils se préparent à accomplir leur service avec sérieux. Voyez plutôt:

- Seuls 5% des jeunes se déclarent réfractaires à tout lors de leur recrutement.
- 6% des conscrits ne sont pas satisfaits de leur affectation à l'issue du recrutement.
- 1800 recrues auront choisi la voie du service long (300 jours en bloc) cette année.
- 1400 stagiaires auront suivi et accompli avec succès et enthousiasme le nouveau stage de formation pour futurs officiers, centralisé à Berne, sorte d'école centrale précédant l'école d'officiers proprement dite de 17 semaines.
- Seules 500 recrues (8%), issues du nouveau recrutement,

n'ont pas terminé leur école de recrues de ce printemps. Le taux de licenciement a été diminué par 4 par rapport à celui de l'Armée 95.

Les futurs cadres sous-officiers doivent planifier 37 semaines de service avec leur formation ou leur activité professionnelle; les futurs cadres officiers, 53 semaines.

Alors, je dis assez.

De tout temps, seuls deux tiers des astreints ont accompli l'ensemble de leur service.

En été 1976, si j'avais eu le choix, je me serai prononcé pour les vacances au lieu de l'école de recrues. La pertinence des sondages fleurent bon un romantisme suranné.

La jeune génération de ce pays assume à l'évidence sa part de responsabilités. Les grincheux ne sont pas de son côté. Elle mérite davantage de respect et de loyauté de la part de certains anciens. Il en va de la pérennité de l'institution. Notre devoir consiste à créer les conditions favorables au succès de leur engagement.

Le débat sur le futur de notre armée est certes légitime, mais il doit se passer dans le calme, la maturité et avec le courage civique nécessaire.

Je me réjouis pour ma part de côtoyer, jour après jour, la richesse et la diversité de notre jeunesse. Son engagement est de nature à me réconforter et me laisse accroire que notre pays a un futur.

P.R.

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup>Ancien président de la SVO; cdt du recrutement.



# AGENDA

## SSO-SVO

Novembre/Décembre 2004



## Groupement de Lausanne

Jeudi 11 novembre 2004 à 19 h 30: conférence du colonel Georges Python, commandant en second de la Sécurité militaire sur le thème: «La sécurité militaire». Salle polyvalente du Centre Général-Guisan (Verte-Rive).

## Programme section de tir au pistolet

11 décembre: journée du Tir de Noël à Yverdon-Les-Bains.

Pour de plus amples informations, prière de contacter la présidente du Groupement: major Dominique Koeppel, 021 652 88 58, e-mail: reconet@bluewin.ch

### CENTRE D'HISTOIRE ET DE PROSPECTIVE MILITAIRE

### Programme du 2<sup>e</sup> semestre

Cours N° 13 18 novembre 18 h 30; «La méthode lyautéenne de

pacification et les opérations multinationales du XXIe

siècle» (It-col Jean-Pierre Renaud).

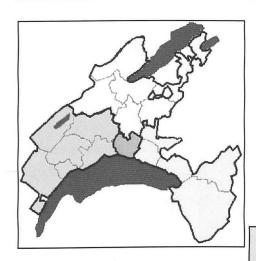
Cours N° 14 2 décembre 18 h 30; «Vauquois ou la guerre des

mines 1914-1918» (Pierre-Alain Boilley).

Saint-Nicolas samedi 4 décembre dès 17 h 30.

Demande de renseignements: mail: chpm-pully@bluewin.ch;

tél. 021 729 46 44



## **NOUVELLE ADRESSE POSTALE**

La Poste suisse a attribué un nouveau numéro de case postale à la SVO. La nouvelle adresse est la suivante:

Société vaudoise des officiers Case postale 7483 1002 Lausanne

### La Rédaction



Nous voici déjà arrivé au terme de l'année 2004. La Rédaction profite de cette édition pour vous souhaiter à tous de très bonnes fêtes de fin d'année et ses meilleurs vœux pour l'an nouveau!